

Hauts-de-France, Aisne
Guise
Eglise paroissiale Saint-Pierre et Saint-Paul, rue de la Citadelle

Orgue et buffet d'Orgue de style néo-gothique

Références du dossier

Numéro de dossier : IM02002120
Date de l'enquête initiale : 1998
Date(s) de rédaction : 1998
Cadre de l'étude : inventaire topographique ville de Guise, mobilier et objets religieux
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : orgue, buffet d'orgue
Précision sur la dénomination : grand orgue
Appellations : style néo-gothique
Parties constituantes non étudiées : tribune d'orgue

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Emplacement dans l'édifice : au revers de la façade occidentale

Historique

L'orgue a été installé par la société rémoise Merklin-Schutze, entre 1880 et 1890 ; à cette occasion, fut également construite la tribune d'orgues en chêne, dans le même style néo-gothique que le buffet d'orgue. Cet orgue remplace l'ancien instrument exécuté par le facteur d'orgues Ricart, chanoine de l'abbaye de Prémontré. Il y avait travaillé de 1700 à 1702, pour un montant de 2 000 livres. Ce précédent orgue, dont on ne dispose d'aucune iconographie permettant de le restituer, semble avoir disparu dès la Révolution. Endommagé lors de la Première Guerre mondiale, l'orgue de Merklin-Schutze a été restauré dans les années 1960 par le facteur d'orgues parisien Paul-Marie Koenig. Il a été de nouveau restauré en 1992 par un facteur d'orgues strasbourgeois.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle
Dates : 1890

Auteur(s) de l'oeuvre : Merklin (facteur d'orgues), Schutze (facteur d'orgues), Merklin-Schutze (fabrique)
Ile-de-France, 75, Paris :

Description

Le buffet d'orgue, en chêne, se compose, dans sa partie supérieure, de six travées : deux plates-faces extrêmes de trois tuyaux, une plate-face centrale de sept tuyaux, encadrée par deux plates-faces de cinq tuyaux. Il comporte un décor en relief et haut-relief dans la masse et également rapporté. Les parties supérieures couronnant le buffet (pinacles) sont en ronde bosse.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : facture d'orgue, menuiserie
Éléments structurels, forme, fonctionnement : plan, rectangulaire ; élévation, droit ; travée, 5 ; à air

Matériaux : chêne (en plusieurs éléments) : taillé, tourné, mouluré, décor en relief, décor en haut relief, décor en ronde bosse, décor dans la masse, décor rapporté, peint, faux bois ; étain fondu, coulé

Mesures :

h = 510 ; la = 410 ; pr = 201

Représentations :

ornement à forme architecturale ; à pinacle, à lancette, à arcature
ornement à forme végétale ; chou frisé, feuille d'acanthé

La modénature et le décor en relief reprend tout un vocabulaire issu du répertoire architectural et végétal néo-gothique : une série d'arcatures à arc brisé surmontées de lancettes et de pinacles avec des motifs de chou frisé et de feuilles d'acanthé.

Inscriptions & marques : inscription concernant l'auteur (en marqueterie, sur l'oeuvre), inscription concernant le lieu d'exécution (en marqueterie, sur l'oeuvre)

Précisions et transcriptions :

Inscription concernant l'auteur (sur le clavier de l'organiste), inscription concernant le lieu d'exécution (sur le clavier de l'organiste) : Société anonyme / pour la fabrication de grandes orgues et harmonium. Paris et Bruxelles. Etablissements Merklin-Schutze.

État de conservation

Le buffet d'orgue présente quelques manques dans les décors en relief à forme architecturale ou végétale.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Illustrations



Vue d'ensemble.

Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19980200619V

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le mobilier de l'église paroissiale Saint-Pierre et Saint-Paul (IM02001980) Hauts-de-France, Aisne, Guise, Eglise paroissiale Saint-Pierre et Saint-Paul, rue de la Citadelle

Auteur(s) du dossier : Xavier-Philippe Guiochon

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue d'ensemble.

IVR22_19980200619V

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation